



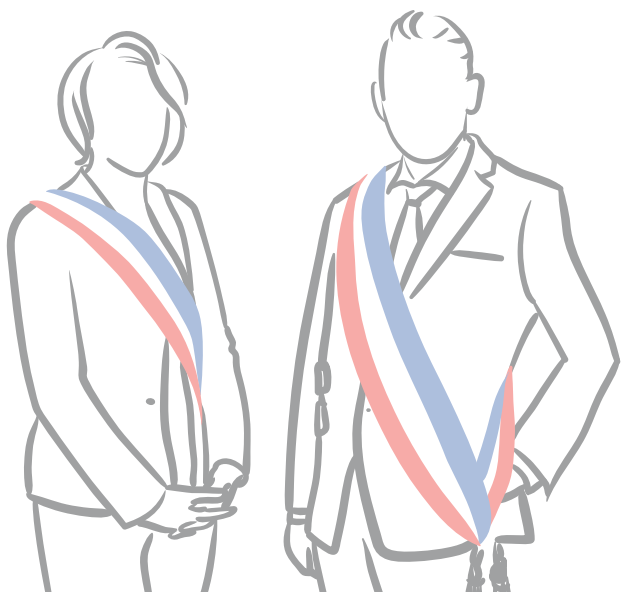
Être désigné.e **REPRÉSENTANT.E SLE** pour votre commune puis être élu.e **DÉLÉGUÉ.E** au Comité Syndical et comprendre votre mission.

Être élu.e aujourd'hui, c'est devoir décider dans un environnement technique, réglementaire et financier de plus en plus complexe. Réseaux, éclairage, transition énergétique, coûts de l'énergie, financement des projets : autant d'enjeux stratégiques pour lesquels les collectivités ont besoin d'un appui fiable.

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) est cet appui.

Structure publique quasi départementale, il apporte expertise, ingénierie, financement et accompagnement opérationnel pour permettre aux élu.e.s de transformer leurs priorités politiques en réalisations concrètes.

Venez agir à nos côtés pour le service public local de l'énergie et construisons ensemble un territoire durable !



RÔLE ET MISSIONS DU SE60

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

RÔLE DU REPRÉSENTANT.E SLE

RÔLE DU DÉLÉGUÉ.E AU SEIN DU COMITÉ

SLE : Secteur Local d'Énergie

RÔLE ET MISSIONS DU SE60

Le SE60 est historiquement autorité organisatrice de la distribution d'énergie, depuis sa création en 1995 pour l'électricité et depuis 2025 pour le gaz. Propriétaire des réseaux publics, il est garant de la bonne exécution de ces services par les opérateurs Enedis et GRDF en cohérence avec les objectifs de qualité de fourniture, de desserte équitable et solidaire sur le territoire.

Prônant le mix énergétique, le SE60 œuvre pour relever les défis énergétiques, climatiques et économiques en visant à maîtriser les factures des collectivités, décarboner et renforcer la souveraineté énergétique des territoires.

Le syndicat vous apporte un conseil fondé sur une ingénierie neutre, centrée sur les besoins des collectivités, pour vous accompagner dans la modernisation des réseaux et des infrastructures ainsi que dans la mutualisation des expertises. Il déploie également, avec différents acteurs institutionnels et économiques, une stratégie de transition énergétique adaptée à vos territoires.



SCANNEZ MOI

COMPRENDRE NOS MISSIONS
EN 3 MIN

Un sujet vous intéresse, et si vous y contribuiez ? !

Des missions liées aux réseaux ...



CONCESSION RÉSEAUX ÉLECTRIQUES - 9 680 KM

Gérer la distribution publique d'électricité et contrôler la bonne application du cahier des charges de la concession confiée à Enedis.



CONCESSION RÉSEAUX GAZ - 1 535 KM

Contrôler la bonne exécution des concessions et des délégations de service public confiées à GRDF.



MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES - 26M€

Investir et assurer la maîtrise d'ouvrage en extension, renforcement, sécurisation et enfouissement des réseaux électriques.



INFRASTRUCTURES EN TÉLÉCOMMUNICATION

Gérer les réseaux liés, dont les télécommunications (*génie civil...*), et se coordonner avec les partenaires (*Orange, SMOTHD...*)



ÉCLAIRAGE PUBLIC - 94% DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Investir, installer et moderniser des équipements d'éclairage public sobres en énergie.

... à une expertise fine de la transition énergétique.



INGÉNIERIE EN PLANIFICATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - 15 EPCI ADHÉRENTS

Animer la réflexion sur les enjeux énergétiques, vous accompagner dans la définition d'une stratégie territoriale cohérente avec les objectifs climat-énergie 2030-2050, puis la décliner en plans d'action concrets et opérationnels.



SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES CONNECTÉS - 100 SYSTÈMES DE TELEGESTION

Mettre en place des systèmes de pilotage des installations afin d'assurer la régulation et la flexibilité des flux énergétiques, tout en facilitant l'exploitation des bâtiments et de l'éclairage public.



ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE - 8 536 SITES - 239 GWh

Coordonner les marchés complexes et sécuriser les achats d'électricité et de gaz pour nos adhérents.



MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS - 80% DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Conseiller et analyser vos consommations pour réduire vos factures et mener des actions d'efficacité énergétique, qu'il s'agisse de remplacer vos équipements ou engager des bouquets de travaux.



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - 20 SITES PV INSTALLÉS

Développer des sites de production d'énergies renouvelables (*solaire, biogaz, chaleur...*) en direct ou via des SEM... Organiser l'autoconsommation collective des territoires.



MOBILITÉ DURABLE - 178 BORNES

Coordonner le développement de solutions de mobilité et installer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) est un syndicat mixte fermé. Il regroupe 442 communes membres et 11 EPCI adhérents. Il est administré par deux organes délibérants : **le Comité Syndical et le Bureau.**



11 SLE « Commune »

439 communes

+

3 SLE « Ville »

+

11 EPCI adhérents

↳ **496 représentant.es SLE « Commune »**
sont désigné.e.s par les communes :
avant le 10/04/26.

↳ **Beauvais, Compiègne et Creil**
désignent directement leurs
délégué.e.s : *avant le 10/04/26.*

➡ **Les EPCI** désignent directement
leurs délégué.e.s :
avant le 24/04/26.

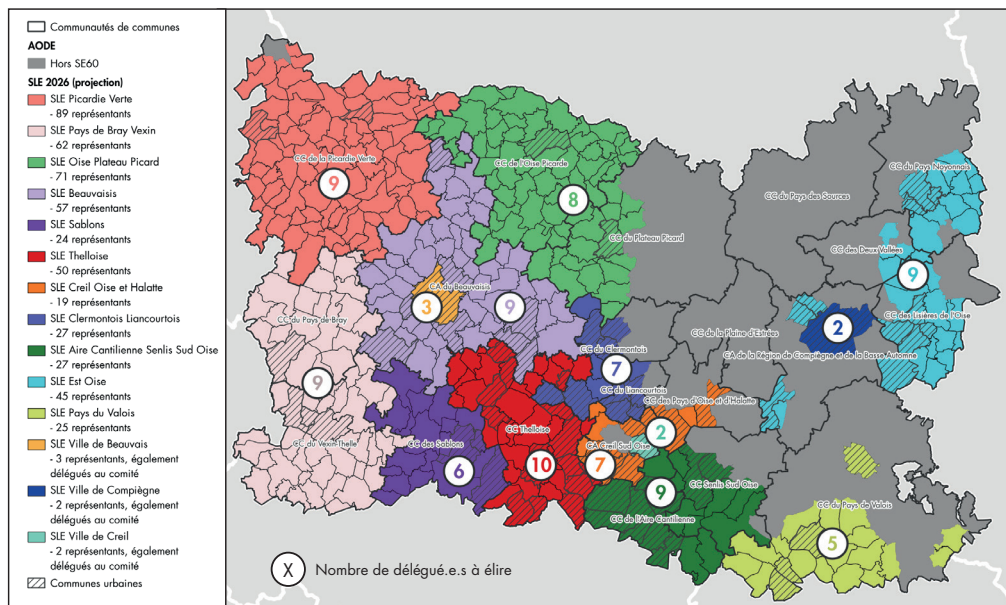
Les représentant.e.s élisent leurs délégué.e.s

Réunions électorales des SLE « Commune »
du 27 avril au 5 mai 2026

Les délégué.e.s désigné.e.s siègent au Comité Syndical

Exemple: les 89 représentant.e.s SLE de la Picardie Verte seront convoqué.e.s le jeudi 30 avril pour élire les 9 délégué.e.s titulaires et les 9 délégué.e.s suppléants qui siégeront au Comité Syndical.

Retrouvez la fiche récapitulative de toutes les dates des réunions SLE électorales en annexe du courrier du 4 mars 2026 et sur le site Internet www.se60.fr



COMITÉ SYNDICAL : 106 délégué.e.s titulaires + 106 délégué.e.s suppléants

Issus des 11 SLE Commune

- 88 délégué.e.s titulaires
- 88 délégué.e.s suppléants

Issus des 3 SLE Ville

- 7 délégué.e.s titulaires
- 7 délégué.e.s suppléants

Issus des 11 EPCI adhérents

- 11 délégué.e.s titulaires
- 11 délégués.e. suppléants

Le Comité Syndical se réunit pour délibérer sur les grands projets du syndicat et voter le budget.

Les délégué.e.s sont convoqué.e.s le mardi 19 mai à 18h30 pour procéder à l'élection du Bureau Syndical.



BUREAU SYNDICAL : Président.e, vice-président.e.s, membres du Bureau

Le Bureau prépare le Comité Syndical et a délégation pour traiter les affaires courantes du syndicat.
Sa composition est représentative de l'ensemble des SLE.

SE60, acteur de référence à vos côtés au quotidien pour améliorer le service public.

Devenir représentant.e et par la suite délégué.e au SE60 vous permet de contribuer concrètement aux projets d'avenir de votre collectivité en lien avec le développement de votre territoire et de travailler avec une équipe investie qui vous accompagnera dans vos réalisations.

Le rôle du représentant.e SLE

Le.a représentant.e SLE, relais de la collectivité à l'échelle locale, porte la voix de sa commune au sein du SE60 et incarne le premier échelon de concertation et de proximité avec les élu.e.s locaux. Les représentant.e.s constituent le maillon essentiel entre le SE60 et les communes.



Nombre de représentant.e.s SLE : 496

Les représentant.e.s SLE sont désigné.e.s après l'installation du nouveau Conseil Municipal (mars 2026).

Vos missions :

- Elire les délégué.e.s qui siègent au Comité Syndical, lors des réunions SLE électives qui se déroulent du 27 avril au 5 mai 2026.
- Identifier et faire remonter les besoins de la commune (travaux, éclairage, projets d'énergie).
- Informer le Conseil Municipal des décisions et projets du SE60.
- Contribuer à la cohérence des actions du syndicat sur le territoire.



Participer activement aux réunions du SLE.
1 à 2 réunions SLE par an.

SLE : Secteur Local d'Énergie

OUTILS A VOTRE DISPOSITION

- Formations : les élu.e.s peuvent participer à des formations thématiques organisées par le SE60 sur l'ensemble du mandat.
- Visites, conférences, salons : le SE60 organise des événements tout au long de la mandature qui sont des occasions pour se former, dialoguer et mieux découvrir les activités du syndicat.
- Outils numériques : le site Internet, l'espace adhérent (*désignation de vos représentants, appel à projet pour le recensement de vos besoins travaux réseaux et énergie...*), la page LinkedIn.
- Supports de communication : guides, fiches pratiques, fiches REX, glossaire...

Le rôle du délégué.e

Le.a délégué.e siège au Comité Syndical et participe aux décisions stratégiques du SE60.

Nombre de délégué.e.s titulaires : 106
Nombre de délégué.e.s suppléants : 106



Les délégué.e.s vont élire les membres du Bureau lors du Comité Syndical électif le mardi 19 mai 2026.

Vos missions :

- Élire le Président.e, les vice-président.e.s, les membres du Bureau.
- Participer aux séances du comité syndical et voter les délibérations.
- Contribuer à la définition des orientations budgétaires et des politiques énergétiques.
- Représenter l'intérêt collectif des SLE au sein du syndicat.
- Relayer l'information auprès des communes membres.
- Participer à des réunions thématiques et des groupes de travail.



Participer aux réunions de Comité Syndical.
3 à 4 réunions de Comité Syndical par an.

RAPPEL : pour être délégué.e, il faut avoir été désigné.e représentant.e SLE par sa commune, puis élu.e délégué.e lors des réunions SLE électives.

LES CONTACTS

- Les interlocuteurs techniques : chaque collectivité bénéficie d'un référent dédié en réseaux et énergie et s'appuyant aussi sur des ressources spécialisées (*concession, planification, travaux, achat d'énergie, numérique, IRVE...*).
- Les interlocuteurs des services ressources : direction, finances, systèmes d'informations, moyens généraux, ressources humaines, assemblée, marchés publics, communication...

Retrouvez le trombinoscope et l'annuaire des équipes du SE60 sur le site Internet : www.se60.fr